

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU S.I.C.T.O.M. SUD HAUTE-VIENNE N° 2026/03/03

Nombre de membres

En exercice :	24
Présents :	18
Votants :	20
Abstention :	0
Opposition :	0

L'an deux mille vingt-six, le quinze juin à dix-huit heures trente,

Le Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. SHV dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sur la commune PIERRE-BUFFIERE sous la présidence de **Monsieur Edmond LAGORCE**, Président.

Date de convocation : 8 juin 2026

Objet

Don de mobilier

Présents :

M. ANTOINE ; Mme CANDAS ; M. DEMARS ; M. DESSANE ; M. LAVOREL ; Mme LHOMME-LEOMENT ; M. SAUTOUR ; Mme TILLARD ; M. CARADOT ; M. CHARIOUX ; M. CHAZELLE ; M. DESSONS ; Mme DUPUY ; M. GAUTHIER ; M. LAGORCE ; M. RAINAUD ; Mme ROUGERIE ; M. SOUBILEAU

Pouvoirs :

Mme DELHAYE donne pouvoir à M LAVOREL

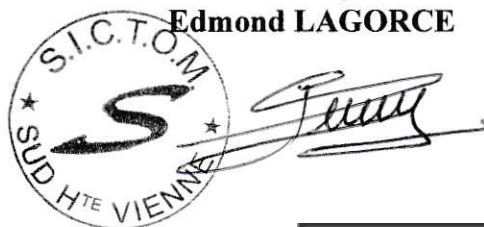
Mme BONNETAUD donne pouvoir à M LAGORCE

Suite au dernier aménagement du SICTOM SHV sur le nouveau site au 22 rue des abeilles à St Yrieix la Perche, et suite à nos nombreux déménagements ces dernières années, le SICTOM SHV a accumulé et rassemblé du mobilier dont les services n'auront plus l'utilité dorénavant,

Le Sictom SHV souhaite offrir ce mobilier aux collectivités ou aux partenaires contre bon usage.

- **L'assemblée délibérante délibère à l'unanimité le don de biens mobiliers du SICTOM SHV à des collectivités ou autres partenaires.**

Le Président,
Edmond LAGORCE



REÇU EN PREFECTURE

le 23/06/2026

Application agréée E-legalite.com